

LE **JDA.**

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020 / N°33



# LES GRANDS CHANTIERS D'ARMENTIÈRES

DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS PARTAGÉS, PLUS  
DE NATURE, DES LOGEMENTS MODERNES...> P.8 À P.11

## À LIRE AUSSI...



### UTILE ET SYMPA P.15

#### Pensez au Repair café

Ne jetez plus ! C'est le mot d'ordre du "Repair café" où une équipe de bénévoles talentueux s'évertue à donner une seconde vie à votre appareil en panne...

### COVID-19 P.4

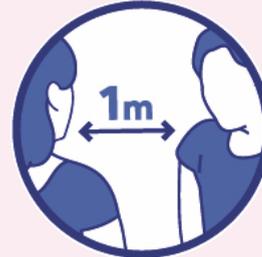
#### Le point sur le confinement

Le Gouvernement a décrété un deuxième confinement en ce mois de novembre. La propagation du virus s'est en effet accélérée en octobre... Le point sur la situation.

# LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19



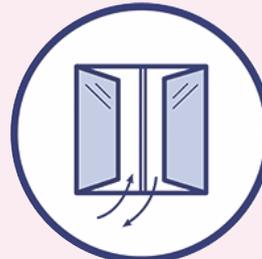
Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Porter un masque partout où cela est obligatoire



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Éviter de se toucher le visage



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Utiliser les outils numériques (Application TousAntiCovid)



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum par jour)



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



BERNARD HAESBROECK  
MAIRE D'ARMENTIÈRES

Chères Armentières, chers Armentiers !

Les contraintes sanitaires se resserrent et nous appellent chacune et chacun à respecter strictement les protocoles afin de veiller à **la santé de nos proches et nos familles**. Chaque saison qui passe montre à quel point il était judicieux que la Ville fasse de la Santé l'une de ses compétences et de ses priorités.

Octobre Rose et le dépistage du cancer, la Semaine Bleue et les questions soulevées par le

vieillesse, ou encore la lutte contre la toxicomanie et toute forme de dépendance... toutes ces opérations menées dans notre Ville témoignent de l'importance des sujets et justifient nos initiatives au côté de la responsabilité de l'État.

Mais en terme de frustrations ou de retenues, les exemples sont nombreux et nous empêchent de vivre une vie collective normale sur le plan humain, économique ou social. Il faut espérer que l'on pourra retrouver le plus rapidement possible toute la quiétude et la sérénité nécessaires. Dans l'attente, il nous faut **maintenir les efforts et tenir bon**.

Comme il nous faut aussi maintenir, avec vigilance et persévérance, **nos efforts contre le fanatisme et la barbarie** sous toutes ses formes, quels que soient leurs auteurs, d'où qu'ils viennent... Ils sont autant de dangers pour notre modèle républicain... celui qui nous a permis la paix sociale depuis plus de 60 ans.

Malgré cette tonalité ambiante, la vie continue ! Comme vous pouvez le voir au quotidien, **la Métamorphose se poursuit** avec nombre de grands chantiers en cours, **synonymes d'activités et d'emplois**.

Telle la résidence seniors du cœur de Ville qui va concrétiser une liaison douce entre l'hypermarché Carrefour et notre galerie marchande de Centre-ville... Tel le projet Delobel qui a désenclavé le quartier des Prés du Hem en y apportant un espace vert et de la mixité... Telle la place de l'Octroi qui prend forme et constituera une nouvelle entrée pour nos deux villes d'Armentières et d'Houplines... Tels encore les travaux de réparation du Pont supérieur qui nous procureront la réalisation de pistes cyclables sécurisées et une nouvelle entrée de Ville requalifiée.

A l'autre extrémité de notre Ville, les travaux de réalisation de l'Éco-quartier ont entamé leur deuxième phase et le programme de logements sur le site Motte Cordonnier bat

son plein, première phase de la reconquête globale de ce site historique et hautement symbolique de notre Ville. Dans le même sens et sous le signe de notre volonté permanente d'inscrire notre Ville dans une dynamique de progrès et de rayonnement, l'ouverture de notre nouveau Rex et de notre Office de Tourisme des Weppes et de l'Armentierois, s'affirme comme un joli clin d'œil d'une Ville et d'un Territoire en plein essor.

**Savoir tirer parti de son passé pour anticiper et préparer l'avenir** apparaît comme la meilleure des stratégies pour réussir. Et Armentières le mérite bien !

Avec mes dévoués sentiments,



## RESTONS CONNECTÉS

L'actualité de votre Mairie se décline aussi en photos, vidéos et infos en direct sur [armentieres.fr](http://armentieres.fr), Facebook, Twitter, Youtube, Flickr et Google+



[www.armentieres.fr](http://www.armentieres.fr)

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie d'Armentières est ouverte du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30. Elle est fermée le lundi.

Tél : **03 61 76 21 21**

### SERVICE PROXIMITÉ

Dépôts sauvages, problèmes de voirie, incivilités... : n'hésitez pas à contacter le service Proximité, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au numéro suivant : **03 61 76 08 40**  
Service ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

### JOURNAL MUNICIPAL D'ARMENTIÈRES

Place du Général De Gaulle – BP 20119  
59 427 Armentières cedex - Tél. : 03 61 76 03 90  
[armentiereslejourn@ville-armentieres.fr](mailto:armentiereslejourn@ville-armentieres.fr)

**Directeur de la publication** : Bernard Haesebroeck -

**Directeur de la rédaction** : Sébastien Pollet - **Directeur**

**de la communication** : Franck Chauvin - **Rédacteur en**

**chef** : François Dufay - **Rédacteur** : David Martin -

**Photographes** : Samuel Amez, Tibo Carre, David Martin -

**Infographistes** : Eric Willems, Benjamin Bourgois - **Impres-**

**sion** : Sib Imprimerie - **Diffusion** : DEFI.

CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ À 14 500 EXEMPLAIRES.

# CONFINEMENT : LES INFOS ESSENTIELLES

L'ÉPIDÉMIE S'EST BRUSQUEMENT ACCÉLÉRÉE CES DERNIÈRES SEMAINES. LE 28 OCTOBRE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A DÉCIDÉ DE PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE À LEUR PLUS STRICT MINIMUM LES CONTACTS ET DÉPLACEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN ÉTABLISSANT UN CONFINEMENT DU 30 OCTOBRE AU 1ER DÉCEMBRE. RAPPEL DES INFOS UTILES EN GÉNÉRAL ET ARMENTIÉROISES EN PARTICULIER !

## LES DÉPLACEMENTS

Depuis le 30 octobre, des attestations sont indispensables pour se déplacer. **Des attestations permanentes sont téléchargeables en ligne pour les déplacements domicile-travail et pour amener les enfants à l'école.** Pour d'autres motifs (consultations médicales, achats de premières nécessité, déplacement pour motif familial impérieux, déplacements brefs dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à la promenade ou aux besoins des animaux de compagnie, convocations judiciaires, etc.), des attestations individuelles sont à remplir à chaque déplacement.

Le gouvernement a rappelé qu'une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

## LA MAIRIE ET LES SERVICES PUBLICS

**La Mairie est ouverte pour l'essentiel de ses services**, à commencer par les différents guichets et accueils (État-civil, Guichet unique, Proximité, accueil de la Cité Trait d'Union...).

En revanche, certaines activités sont temporairement suspendues : la Médiathèque (**à l'exception du service click & collect**), l'école de musique, l'école d'art, de couture, de danse, les archives, l'accueil de jeunes (BIJ et ERJ), et les activités seniors.

Parmi les autres services publics, les guichets de La Poste, de la CAF, de Pôle Emploi et de la Préfecture sont ouverts ainsi que les déchetteries. Les transports en commun (bus, trains) sont maintenus.

## LA SITUATION PAR THÉMATIQUE

### Éducation

Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. **Au premier jour de la rentrée d'automne, la Ville a fourni deux masques en tissu à chaque enfant scolarisé en primaire.** La prise en charge périscolaire (garderie et centres aérés) est également maintenue tout comme les structures d'accueil spécialisées pour les enfants en difficultés physique ou psychique, notamment les instituts médico-éducatifs. Concernant l'enseignement supérieur, l'ensemble des cours magistraux et travaux dirigés sont désormais en distanciel sauf exception pour certains travaux pratiques.

### Personnes âgées

**Les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées** pendant le confinement dans le strict respect des mesures barrières.

### Travail

Le télétravail est obligatoire partout où il est possible. Cependant, contrairement au confinement de mars le secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi que les usines et les exploitations agricoles peuvent poursuivre leur activité.

### Commerces

Le gouvernement a décidé que les commerces et établissements recevant du public (ERP) non essentiels resteraient fermés pendant le confinement, notamment les bars et les restaurants (possibilité de commander des plats à emporter). Les commerces alimentaires restent ou-

verts, de même que les banques, assurances, pharmacies, garages automobiles, stations service, magasins de bricolage, animaleries... **Les marchés du vendredi matin et du mardi fin d'après-midi à la Gare auront bien lieu chaque semaine durant ce confinement** (commerçants alimentaires uniquement).

### Lieux de culte

Les lieux de culte resteront ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes. **Les cimetières ne fermeront pas pendant le confinement.**

### Loisirs

**Il est possible d'accéder aux parcs et espaces verts** dans le cadre de la promenade quotidienne autorisée d'une heure maximum. Les activités sportives sont suspendues, les salles et terrains de sport fermés. Les cinémas et salles de spectacle sont également en sommeil.

**Vu le contexte, les fêtes de fin d'année sont malheureusement annulées.**

*Remarque : un point de la situation épidémiologique sera effectué par le Gouvernement après les 2 premières semaines de ce nouveau confinement. Suivez l'évolution sur les sites, [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr) et [armentieres.fr](http://armentieres.fr)*



# Le cimetière devient un parc paysager

C'EST UN PROJET AU LONG COURS ENTREPRIS PAR LA MUNICIPALITÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES MAINTENANT : LA TRANSFORMATION DU SITE EN PARC PAYSAGER TOUT EN ADOPTANT DE NOUVELLES HABITUDES LIÉES AU "ZÉRO PESTICIDE".



Notre Cimetière Communal présente une ambiance très minérale : les pierres sépulcrales sont desservies par des allées recouvertes de petits cailloux rouges, fragments de la pierre de schiste, et la végétation se fait discrète. « *La municipalité a lancé plusieurs travaux et chantiers afin de rendre le lieu plus agréable, d'en faire un véritable parc arboré et verdoyant propice au recueillement* », explique Sylvie Gustin, Adjointe à la Transition écologique.

En 2019, une expérimentation d'engazonnement d'allées en schiste fut menée sur 2 700 m<sup>2</sup> : 1 an après, le résultat du test est satisfaisant, le vert gagne du terrain. La technique sera donc réitérée en 2021 afin de dérouler plus loin le tapis herbeux. L'intérêt n'est pas seulement esthétique puisque la présence de l'herbe a également pour effet de diminuer la pousse des plantes sauvages non désirées.

## 52 ARBRES NOUVEAUX ET 230 M DE HAIES

On recompose également l'espace en multipliant les plantations. Ainsi, 52 arbres de haut jet ont été récemment plantés en vue de créer de nouveaux alignements dans les allées principales, et 25 autres le seront ces prochains mois. Des arbres d'essences locales comme par exemple l'orme ou l'érable champêtre, qui renforcent la présence du végétal tout en offrant de l'ombre pour les visiteurs d'été et des abris pour les oiseaux. Parallèlement, 130 mètres linéaires de haies seront installées cet hiver, complétant les 100 mètres implantés récemment.

La Ville a également entrepris de renforcer l'équipement du Cimetière : Six nouveaux points d'eau ont été installés pour faciliter l'arrosage, et des bacs de récupération des déchets (verts et recyclables) supplémentaires,

fabriqués par les service techniques, ont été disposés dans tous les secteurs.

Peu à peu, tout en devenant plus écologique et plus pratique, le Cimetière poursuit sa transformation en un parc paysager comme les autres présents en ville, à part entière. ■

## Et aussi...

### Un logiciel pour gérer les concessions

La Mairie utilise désormais un logiciel spécifique pour permettre, à terme, une gestion plus efficace des concessions, en lien avec les familles. Il permettra également de réduire le nombre de tombes délaissées en vue d'offrir des espaces de plantation ou de nouveaux espaces d'inhumation.



## ÉDUCATION

### Les écoles se mettent au vert

LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE AU SENS LARGE ET LA SENSIBILISATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE SCOLAIRE SONT UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ. DIFFÉRENTES ACTIONS ET INVESTISSEMENTS SUR CE THÈME SONT EN COURS, C'EST LE PLAN VERT POUR LES ÉCOLES.



Ce Plan vert se développe en mariant un projet pédagogique auprès des enfants avec la transformation des écoles grâce à de nouveaux équipements.

En étroite coopération avec les enseignants, l'objectif est d'influencer de manière durable le comportement des jeunes générations, pour qu'elles deviennent plus éco-responsables. « Au printemps avec les jardiniers de la Mairie, on plantera fleurs et arbustes pour embellir la cour », indique Céline Leroux, Adjointe aux politiques éducatives. Le service des Espaces verts peut aussi accompagner les écoles qui le souhaitent pour aménager des jardins pédagogiques, comme par exemple à Salengro ou Anatole-France. En classe ou aussi en temps périscolaire, plusieurs actions spécifiques sont menées pour mieux connaître les animaux du jardin, les insectes et la biodiversité que nous pouvons tous préserver par de petits gestes vertueux au quotidien.

« Cette année, dans la continuité, les établissements vont peu à peu bénéficier d'investissements sur ce thème, par exemple avec la mise en place de collecteurs d'eau de pluie, de composteurs et, pour tous, la généralisation des poubelles de tri sélectif dans les classes » complète Sylvie Gustin, Adjointe à la Transition écologique. D'ailleurs, la sensibilisation au tri des déchets sera l'une des priorités de cette année scolaire. À Armentières, le respect de notre environnement s'apprend aussi à l'école !

## CADRE DE VIE

### Bien nettoyer ses poubelles, un geste utile à tous !

LA VILLE RAPPELLE À TOUS QUE LE NETTOYAGE DES POUBELLES FAIT PARTIE DES DEVOIRS DE CHACUN.

Entre autres obligations d'entretien de l'espace public devant son domicile, celle de nettoyer ses poubelles est inscrite au règlement sanitaire départemental édicté par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. En voici un extrait :

« Art. 79 – Entretien des récipients, des locaux de stockage et des conduits de chute des vide-ordures. Les récipients à ordures ménagères, leurs emplacements ainsi que les locaux où ils sont remisés doivent être maintenus en constant état de propreté, désinfectés et désinsectisés aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par an. »

Une poubelle non entretenue peut procurer des désagréments, laissant échapper les mauvaises odeurs et attirant insectes et rongeurs. Notre cadre de vie peut s'en trouver affecter, c'est pourquoi il est important de respecter ce geste qui profite autant au propriétaire qu'au voisinage !



## Inside you révèle le pro qui sommeille en vous

La société *Inside You* s'est installée à Armentières en mai dernier, à l'espace de co-working *Work'Lys*, face à la gare. Virginie et Giusi Raimondi, mère et fille, se sont formées aux meilleures techniques de coaching pour proposer à leurs clients un accompagnement individualisé et des solutions d'orientation scolaire ou professionnelle. « *Notre objectif est que chacun trouve sa voie et s'y épanouisse* », explique Giusi, consultante. L'offre d'*Inside You* touche un très large public : collégiens, lycéens et étudiants pour leur parcours de formation ; adultes cherchant à se reconverter ou à retrouver un travail.



Ce travail, s'il n'est pas imposé, est recommandé avant d'aller plus loin avec *Inside you*. Plus loin, c'est-à-dire prendre part aux différents ateliers de formation : construire un CV percutant, rédiger une lettre de motivation ciblée, bien se présenter à l'oral, construire son projet professionnel... Sujet central pour les lycéens, « Parcours sup » fait l'objet d'un module gratuit où le dispositif est expliqué sous tous ses angles (prochaine séance le 16 décembre à 18h !). Pour le reste, les prestations sont payantes à la carte, certaines étant compatibles avec des financements dans le cadre du Compte Personnel de Formation, par exemple. Tous les tarifs et toutes les infos pratiques, ainsi que les calendriers de formations sont à découvrir sur le site [inside-you.fr](http://inside-you.fr). ■

> **INSIDE YOU : 9/11 rue de la Gare**  
06 71 94 75 96 - [inside-you.fr](http://inside-you.fr)

### DES ATELIERS À LA CARTE

L'approche d'*Inside You* est originale. « *La première chose que nous proposons aux personnes est d'apprendre à mieux se connaître* », révèle Giusi Raimondi. Pour ce faire, plusieurs séances individuelles ou en groupe sont proposées, qui reposent sur la méthode des 6M. « *Nous évoluons tous au quotidien selon six moteurs de motivation différents, que nous possédons à des degrés divers. En quelques séances, grâce à des réflexions approfondies sur soi, en se basant aussi sur l'expérience, et en apprenant à mettre des mots sur les émotions, les personnes en apprennent beaucoup sur elles-mêmes. Ce travail sur soi que nous stimulons et guidons, permet ensuite de déterminer une orientation qui corresponde au mieux aux attentes de chacun.* »

### NOUVEL ARTISAN : BELLINI PLOMBERIE //

Bellini plomberie a démarré son activité à Armentières. Recherche de fuite, plomberie, chauffage, dépannage, installation, rénovation...

Johan Bellini intervient jusqu'à 40 km à vol d'oiseau. Il propose des devis gratuits et assure une réponse rapide.

> **Bellini plomberie**  
89 rue Jean Jaurès / 07 81 10 10 45

### CAMPAGNE DE DÉRATICIDE //

Conjointement aux opérations de dératicide engagées par la Municipalité aux différents endroits touchés, une distribution gratuite de raticide aura lieu du 16 au 20 novembre. Pour une plus grande efficacité du traitement, les administrés sont invités à signaler tout problème de rongeurs en Mairie et à s'approvisionner gratuitement en raticide auprès du véhicule de l'entreprise *K.O. SERVICES* chargée de l'opération lorsqu'il passera à proximité de leur domicile. Le chauffeur leur remettra la quantité de produit nécessaire au traitement de leurs locaux.

Les personnes absentes lors du passage du véhicule pourront retirer du raticide au dépôt municipal, avenue Louise Michel, et au Centre technique, rue des Chauffours.

Pour que cette campagne donne les meilleurs résultats, il est indispensable que la population y apporte son concours effectif.

## Le permis de louer, comment ça marche ?

Le service Logement de la Mairie rappelle à tous les propriétaires souhaitant mettre un ou plusieurs logements en location qu'il convient au préalable de faire une demande de permis de louer. Mis en place dans de nombreuses communes de la MEL, le permis de louer est l'indispensable sésame qui valide la conformité du logement. « *C'est une garantie pour le locataire mais aussi pour le propriétaire* », souligne Martine Cobbaert, adjointe au maire.

Il s'articule en deux volets : l'**autorisation préalable de mise en location** pour un bien prêt à être loué, et l'**autorisation préalable aux travaux de division**. Cette dernière concerne les propriétaires souhaitant effectuer des travaux dans le but de créer un ou plusieurs logements supplémentaires en divisant un immeuble. Pour effectuer l'une ou

l'autre demande, il convient d'abord de se rendre sur le site [permisdelaouer.lillemetropole.fr](http://permisdelaouer.lillemetropole.fr). Il suffit d'indiquer l'adresse du logement à louer (ou à diviser) et le site indiquera automatiquement les démarches à suivre.



### SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Dans le cas d'une autorisation de mise en location, l'inspectrice de l'environnement urbain de la Ville, Marie-Annick Wante, effectuera une visite du logement en présence du propriétaire afin de vérifier avec lui les principaux points de sécurité : garde-corps aux fenêtres, rembarde aux escaliers, installation électrique et gaz...

« *Il est autant question de la sécurité du locataire que de la tranquillité du propriétaire vis-à-vis de sa responsabilité de logeur* », résume Martine Cobbaert. ■

**SERVICE LOGEMENT : Cité Trait d'union,**  
rue Paul Bert / 03 61 76 21 46  
> [permisdelaouer.lillemetropole.fr](http://permisdelaouer.lillemetropole.fr)

# LES GRANDS PROJETS

LA STRATÉGIE MUNICIPALE EST CLAIRE : DANS TOUS LES QUARTIERS, RENOUVELER L'OFFRE EN LOGEMENTS POUR L'ACQUISITION COMME POUR LA LOCATION, REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS TOUT EN PRIORISANT LES DÉPLACEMENTS DÉCARBONÉS, ET ACCROÎTRE LA PLACE DE LA NATURE . REVUE DE QUELQUES GRANDS PROJETS EN COURS...

## Motte-Cordonnier : concilier l'héritage avec l'avenir

Secteur  
Salengro / Prés du Hem



### LE PROJET

> Reconvertir la friche Motte-Cordonnier en Pôle d'excellence autour des loisirs, du sport et de la santé, complété par des logements

### LES PRINCIPES URBANISTIQUES

- > Réhabiliter le château industriel
- > Développer un offre immobilière diversifiée et de grande qualité
- > Implanter un pôle international dédié aux loisirs (Euraloisirs)

Projet d'envergure exceptionnelle, la reconversion du site Motte-Cordonnier consiste d'une part en la création d'un pôle d'excellence métropolitain autour des loisirs, piloté en coordination avec la MEL, et d'autre part en la construction de plusieurs ensembles immobiliers de haute (voire très haute) qualité. Cette seconde partie fait encore l'objet d'affinements et de négociations avec des promoteurs privés internationaux. Il est donc encore trop tôt pour en révéler plus que cette info déjà capitale : le projet est propulsé sur de bons rails.

Concentrons-nous sur la dimension habitat, qui est entrée dans sa phase opérationnelle. Deux promoteurs investissent le site. Le Groupe Edouard-Denis construit 289 logements dont 185 destinés à l'accession à la propriété. Les travaux vont bon train le long de la Lys, comme on le voit en empruntant le pont Pierre-Mauroy ou l'avenue Brossolette. La brique rouge typique de notre patrimoine local domine, mais le projet offre un belle variété architecturale par un jeu sur les volumes les

styles : tantôt moderne avec les formes anguleuses, tantôt rappelant l'héritage industriel avec des toitures en dents de scie, par exemple.

On peut véritablement parler de nouveau quartier pour ce programme qui prévoit l'aménagement de placettes et d'espaces publics paysagers agrémentés de nombreuses plantations. La vue sur la Lys y sera imprenable ! Les livraisons de logements s'étaleront de la mi-2021 jusqu'en 2023.

### RÉHABILITATION DU MONUMENT CLASSÉ

Le promoteur Histoire et Patrimoine investit toute la partie historique et classée par les Architectes des Bâtiments de France. Projet ambitieux inscrit dans une démarche de sauvegarde du patrimoine industriel régional, la réhabilitation de l'ancienne brasserie Motte-Cordonnier offre un potentiel unique. Site exceptionnel au bord de l'eau, le domaine à venir osera la connivence entre patrimoine et modernité. Cent vingt-cinq logements aux prestations tutoyant le luxe seront mis à la vente. Les dates de chantier seront bientôt connues. ■



# Vivre au fil de « l'eau belle... »



## LE PROJET

> 112 autres en accession à la propriété et 58 nouveaux logements en location, au bord de la Lys

## LES PRINCIPES URBANISTIQUES

> Déployer un ensemble immobilier dans un cadre remarquable, accessible à de nombreux foyers

> Structurer le site en petits îlots afin de louer le projet dans son bel environnement naturel, entre la Lys et la Coulée verte

À plus d'un égard, la requalification de la friche Delobelle, rue du Nord, est emblématique de la vision urbanistique que la collectivité instille, projet après projet. Ici, un quartier résidentiel de 170 logements voit le jour selon une intégration urbaine exemplaire (cf. visuel ci-dessus). La position stratégique du site à l'intersection de la Lys, de la Coulée verte

et des Prés du Hem, apporte une qualité paysagère que les architectes ont souhaité renforcer, répondant à l'ambition municipale de se réapproprier les bords de Lys. Plusieurs îlots de logements sont érigés. Un soin particulier est apporté au choix des matériaux et des volumes s'inscrivant dans une continuité urbaine entre les rues du Nord et des Fusillés. Au cœur

de cet ensemble, un parc à vocation publique permettra aux Armentériens de s'approprier un nouvel espace de respiration propice à la détente. Le maillage des voiries est amélioré pour faciliter les mobilités : la rue de Valmy est prolongée jusqu'à la rue des Fusillés et connectée à la rue des Prés. Premières livraisons de logement début 2021 ! ●



## Et aussi

### Nouvelle entrée des Prés du Hem

La MEL et la Ville vont lancer les travaux de la nouvelle entrée de la base de loisirs, rue des Résistants. L'ambition est de faciliter l'accès aux piétons, PMR, et voitures avec un nouveau parking. Une passerelle mènera le public directement au cœur du site, via un nouvel espace d'accueil construit en matériaux naturels. ●



## Des logements éco-performants

À la frontière belge, Partenord Habitat construit un ensemble locatif de 47 logements qui bénéficient d'un traitement éco-performant, permettant une économie d'énergie de 10% environ. Situé à l'angle des rues Marcel Wramour et Dumez, le projet est constitué de 6 bâtiments semi-collectifs de 2 ou 3 niveaux, dessinant un front bâti dans la continuité des bâtiments avoisinants. Une voie partagée privée (parallèle à la rue Dumez) desservira l'ensemble des bâtiments. L'architecture reprend l'esprit de la maison traditionnelle du Nord avec ses toitures en tuiles à 2 pentes et ses briques, dans trois coloris différents pour une esthétique globale originale. Livraison à l'été prochain. ●



Secteur  
Bizet / Léo Lagrange





## Une résidence seniors en ville



### LE PROJET

> Construire un nouvel ensemble immobilier de centre-ville comprenant une résidence seniors de grande qualité

### LES PRINCIPES URBANISTIQUES

- > Conforter la densité urbaine tout en offrant une nouvelle respiration grâce à une percée entre le centre-ville et l'avenue Briand
- > Préserver et valoriser le patrimoine historique

Les bâtiments des anciens Ateliers de la Lys, vétustes, ont été démolis pour faire place à un nouvel ensemble immobilier mieux intégré à son environnement. Le projet, dont les constructions s'achèveront courant 2021, comprend des logements collectifs et une résidence seniors haut de gamme. Par ailleurs, 71 logements seront mis en location par le bailleur Vilogia, la plus grande part donnant

sur l'avenue Aristide Briand. Mais la particularité du projet repose surtout sur la création d'une superbe résidence seniors. Gérée par la Foncière de l'Érable, *Les Nouvelles Sylphides* proposeront 113 logements de grand confort allant du T1 au T3, incluant de nombreux services (équipe présente 7/7j...) et options (restauration sur place...). La percée entre le quai de Beauvais et l'avenue Aristide Briand offre

une respiration et facilitera les cheminements. Cette voie nouvelle sera accessible aux piétons en journée et fermée le soir pour la tranquillité des résidents. Enfin, comme ailleurs (par exemple au Lycée Île de Flandre ou à la Halle Jean Zay), le patrimoine bâti caractéristique de notre histoire industrielle est préservé, en l'occurrence ici la cheminée de l'ancienne usine de tissage Dufour-Deren, ouverte en 1820. ■

## Avenue Mitterrand : habiter au cœur de ville



Programme en deux mouvements pour l'ancienne École de musique. Le promoteur Loger Habitat construit 63 logements de standing destinés à l'accession à la propriété (allant du studio au 4 pièces), dans une résidence bénéficiant d'un cœur d'îlot sécurisé. Balcons, terrasses, garages et caves apporteront tout le confort et l'agrément pour les habitants. Dans le même temps, Vilogia mettra en location 44 appartements. Ce projet est idéalement situé en plein centre-ville, à proximité des commerces et de nombreuses écoles, dans un écrin végétal. Premières installations début 2021. ■

## On investit sur l'ancienne friche EDF

Rue du Général Leclerc, ce programme immobilier situé sur un terrain ayant autrefois appartenu à EDF prévoit la construction de logements collectifs, par le Groupe Pichet. Une fois encore, une large part sera réservée aux futurs propriétaires puisque 119 logements sur 157 seront en accession. Des porosités visuelles ouvriront vers le cœur d'îlot et son ambiance végétale. Le programme est éligible au dispositif d'aide à l'accession à la propriété mis en place par la Métropole Européenne de Lille (PTZ Mel). Le calendrier de construction doit encore être précisé. ■



# Un nouveau quartier en germe

Secteur  
Saint Roch /  
Route d'Houplines



C'est l'un des plus vastes programmes urbanistiques d'Armentières, à l'Est de la ville. Il se déploie entre le complexe sportif au Nord, la rue de l'Octroi à l'Ouest, la rue des Déportés au Sud et Houplines (incluse) à l'Est. La MEL et les deux communes s'attèlent à remplacer cette vaste zone de friches industrielles disgracieuses par un quartier du XXI<sup>e</sup> siècle. Le projet, dont plusieurs aspects ne sont pas encore définitivement arrêtés et feront

l'objet de nouvelles concertations avec les riverains, se déroulera en plusieurs phases étalées sur une quinzaine d'années.

Au programme, des logements mixant des unités individuelles, collectives, en accession à la propriété ou en location. Bref, tout ce qui fait la diversité d'une ville moderne proposant une offre adaptée à chacun et permettant un parcours résidentiel pour tous les moments de la vie d'un foyer. Élément central, un mail pié-

tonnier sera aménagé, apportant respiration, lumière, et devenant une véritable place publique apaisée au sein de ce nouvel îlot de vie. Si la circulation automobile sera facilitée, la place aux cycles et piétons sera privilégiée, par exemple avec la création de venelles dédiées. D'ailleurs, la jonction sera faite avec les bords de Lys et le Complexe sportif tout proche, grâce au percement d'habiles perspectives. ■



## LE PROJET

> Conforter la liaison urbaine entre Armentières et Houplines

## LES PRINCIPES URBANISTIQUES

> Créer une continuité homogène de l'espace public entre Armentières et Houplines

> Reconnecter le secteur au complexe sportif et à la Lys

> Repenser les liaisons routières pour fluidifier le trafic vers l'A25 et favoriser les mobilités douces (piétons, cycles...)

Esquisse non représentative du projet final qui n'est pas encore entièrement arrêté.

## Redonner vie au Sacré-Cœur

Rue Jeanne d'Arc, le site de l'école du Sacré-Cœur était abandonné depuis le milieu des années 2000. Le besoin en logements de qualité et accessibles étant réel, ce sont 65 logements collectifs qui seront mis sur le marché dans quelques mois. La belle résidence construite par le promoteur Promeo propose des habitations comprenant un balcon pour nombre d'entre elles, tandis que toutes donnent sur une cour et un jardin intérieurs pour l'agrément des habitants. ■



## Sécuriser l'axe avec La Chapelle

La MEL et la Ville investissent l'une des artères les plus fréquentées de l'agglomération, le Pont supérieur, liaison fondamentale avec La Chapelle. On requalifie pour mieux partager la route entre les usagers (auto, cyclistes, piétons). Les trottoirs seront élargis et les pistes cyclables mieux sécurisées. Le pont enjambant les voies ferrées sera lui aussi conforté. Les travaux dureront jusqu'à l'été. ■



## PLUS D'INFORMATIONS

Vous êtes intéressé pour louer ou acheter un logement parmi l'un des projets en cours sur Armentières ?

Contactez le Service Logement de la Mairie au 03 61 76 21 46

## PETITE ENFANCE

# Quels modes de garde pour vos enfants ?

LA VILLE A INSTAURÉ DES MODES DE GARDE À LA CARTE, EN ACCUEIL OCCASIONNEL OU PERMANENT, PROPOSANT UN ÉVEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DE VOS ENFANTS VERS LE CHEMIN DE L'AUTONOMIE, DANS UN CLIMAT DE BIENVEILLANCE, DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ. LES TOUT PETITS SONT ACCUEILLIS PAR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE, DANS DIFFÉRENTES STRUCTURES.

● **LA CRÈCHE "Janine Folens"**, située 248 quai de la Dérivation

**Age des enfants** : 2 mois 1/2 à 3 ans

**Horaires** : lundi au vendredi de 07h30 à 18h30

● **LES MULTIS-ACCUEILS**

> **Les Canailoux**, situé au cœur du quartier Salengro au 21 square Jean-Baptiste Lebas

**Age des enfants** : 2 mois 1/2 à 3 ans

**Horaires** : lundi au vendredi (sauf mercredi) de 7h30 à 18h30

> **Au Petit Jardin**, ouvert depuis moins d'un an, situé dans le quartier du Bizet, 420 avenue Léon Blum. Cette nouvelle structure a pour but de faciliter la socialisation des **enfants de 2 à 4 ans** avant leur rentrée scolaire.

**Horaires** : lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Armentières compte sur son territoire 130 Assistant(e)s Maternel(le)s agréés, professionnel(le)s de la petite enfance, permettant un accueil individualisé de vos enfants, dès la naissance, et selon vos besoins spécifiques (périscolaire, horaires atypiques...).

● **LES LIEUX D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES**

La collectivité propose d'autres services complémentaires au 248 Quai de la Dérivation (bâtiment annexe de la Crèche municipale)

> **Le Relais des Assistants Maternels (RAM)** est un lieu accessible et gratuit. Les enfants participent, en présence de leurs Assistant(es) Maternel(les), à des animations ludiques, jeux collectifs... dans un cadre chaleureux et sécurisant.

Les parents et assistant(es) maternel(les) y trouvent une réponse personnalisée à leurs besoins.

**Horaires** : lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h à 11h

> **Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents "Pierrot la lune et Colombine"**, espace de jeux et d'échanges pour développer la socialisation de vos enfants jusque 4 ans.

**Horaires** : lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 (fermé pendant les vacances scolaires). ●



► Pour toutes informations complémentaires relatives aux structures d'accueils de vos enfants et/ou du R.A.M., nous vous invitons à contacter le point d'accueil Petite Enfance au 248 quai de la Dérivation au 03 61 76 06 21, du lundi au vendredi entre 08h30-12h et 13h30-17h.

Catherine De PARIS, Adjointe au Maire en charge de la Santé, Petite Enfance et Accompagnement des familles et Marina AUDIC, Directrice Petite Enfance et des Actions Éducatives se tiennent également à votre disposition.

## Numérique : un nouvel Espace famille



L'«Espace famille a fait peau neuve ! Il s'est surtout amélioré avec une interface web-responsive (s'adaptant à votre écran de smartphone) plus facile à utiliser et de nouvelles fonctionnalités pratiques. Essentiellement, il est possible d'inscrire vos enfants aux prestations communales : cantine, garderie, pratiques artistiques, etc. Le paiement s'effectue généralement directement à la réservation, sauf exception (comme la cantine par exemple). Si l'enfant est absent, il est possible de le signaler directement. Un onglet de l'Espace famille permet de télécharger les docu-

ments les plus souvent requis tels que la fiche d'inscription, la fiche sanitaire, certains règlements. Un «coffre-fort numérique» est également mis à disposition pour stocker les documents utiles. Le portail évoluera prochainement pour devenir un véritable espace citoyen englobant l'ensemble des démarches administratives communales. ●

> Plus d'infos :  
**GUICHET UNIQUE** au 03 61 76 20 82  
 ou [guichetunique@ville-armentieres.fr](mailto:guichetunique@ville-armentieres.fr)



AU CENTRE SOCIAL LES 4 SAISONS

## REPAIR CAFÉ : NE JETEZ PLUS, VENEZ APPRENDRE À RÉPARER !

**CE SONT DES BÉNÉVOLES, TELS DES « CHEVALIERS JEDAÏ » DE LA DÉBROUILLE, QUI VOUS ACCUEILLE POUR LUTTER CONTRE LES FORCES DU MAL : L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ET LE GASPILLAGE ! NOUS SOMMES ALLÉS À LEUR RENCONTRE...**

Ce soir, une longue file de personnes patiente devant l'entrée. Sous le bras, chacun apporte son appareil endommagé : un chauffage électrique, une télévision, un aspirateur, une imprimante... Chacun est pris en charge au cas par cas. « *C'est grave Docteur ?* » Le bénévole ausculte le patient, vérifie les signes vitaux et n'hésite pas à pratiquer une opération à cœur ouvert ! Sur la table centrale, pas de sabres lasers, mais des tournevis, un fer à souder et bon nombre d'outils pour mener à bien leur mission. Après 45 min d'efforts, le verdict tombe : «  *votre chauffage s'offre une seconde jeunesse !* » s'exclame le réparateur. Ce soir-là, presque tout le monde aura eu cette chance !

### C'EST QUOI UN « REPAIR CAFÉ » ?

Un repair café permet de réduire les déchets, lutter contre le gaspillage et rendre acteur le citoyen en le faisant participer à la réparation de son matériel défectueux. La force de cette



équipe de bénévoles, Xavier, Jacques, Yves, Rudy et José, est sa complémentarité, et l'échange de leurs compétences respectives auxquelles s'ajoute la bonne humeur ! « *Chacun se nourrit les uns des autres* », confie Claudine Messenger, présidente du Centre social. Agir pour le pouvoir d'achat, l'écologie et favoriser le lien social, c'est ça le repair café !

### 66% DES APPAREILS RÉPARÉS

Tout le monde peut s'inscrire, sur rendez-vous uniquement le deuxième lundi de chaque mois entre 18h et 20h. Pour des raisons de logistique, le gros électroménager n'est plus accepté. Les bénévoles auront à cœur de trouver la panne et de proposer une solution : parfois, une petite soudure suffira, parfois un second rendez-vous avec une pièce préalablement commandée sera nécessaire. Et parfois la réparation est impossible, comme cette imprimante dont la mécanique complexe est trop abîmée.

Le repair café fait souvent des exploits, mais pas de miracles. Ainsi, le taux de réparations avoisine les 60 % en moyenne. En outre, le repair café ne peut garantir une réparation et ne joue pas le rôle d'un S.A.V.

Pour réparer votre matériel, ou pour proposer vos compétences et rejoindre une équipe de bénévoles dynamique et souriante, contacter le Centre social les 4 Saisons (1 rue du Maréchal Joffre). ■

> **Inscriptions par tél : 03 20 44 36 00 le lundi de 16h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 18h.**

**Facebook : Repair café Armentières.**

**Prochaines dates du repair café : les lundis 9 nov. et 14 déc. de 18h à 20h (sur RDV).**

### LE CHIFFRE > 203

Depuis la création du repair café il y a deux ans, 203 appareils ont été réparés, évitant 1 tonne de déchets !

### PAROLE DE BÉNÉVOLE

#### Jacques, retraité créatif et astucieux

63 ans, retraité, le regard pétillant, Jacques est l'un des bénévoles enthousiastes du repair café : « *J'ai travaillé 44 ans pour une banque, alors je me sens au moins aussi utile* », sourit-il. C'est un touche à tout créatif et astucieux, des qualités développées de nombreuses années en tant que président de l'association d'aéromodélisme. Vous pouvez lui parler de bricolage, de travaux, de mécanique, de jardinage et même de houblon..., il pourrait vous en apprendre ! Ce qui lui plaît avant tout, c'est de transmettre son savoir tout en étant au service des autres. En plus de satisfaire son altruisme, il trouve au repair café « *la bonne humeur et la convivialité, y compris avec l'équipe du Centre social et sa présidente, Claudine Messenger. Ici, c'est le contact humain qui importe avant tout !* ».

## AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

### ADAPTATION, RIGUEUR ET OPTIMISME : RECONFINÉS MAIS MOBILISÉS

Nous voici à nouveau en confinement... Il ne faudrait pourtant pas croire que tous nos efforts ont été vains. Sans notre mobilisation collective au quotidien visant à minimiser les contacts et risques de transmission du virus, la situation serait plus critique encore.

Ce deuxième confinement n'équivaut pas à un retour à la case départ. Nous avons beaucoup appris en six mois. Les scientifiques ont appris sur ce virus qui est aujourd'hui mieux soigné. Songeons qu'un malade admis en soins intensifs a deux fois plus de chances qu'au printemps d'en sortir guéri. Nous avons appris les gestes barrières, appris à utiliser les masques. Le gouvernement a pondéré sa riposte. Ainsi, l'activité économique et les services publics sont maintenus autant que possible en ce mois de novembre, et les écoles demeurent ouvertes.

Parce que le remède ne peut être pire que le mal, ce confinement automnal sera à priori moins néfaste que le premier. Moins

de décrochages scolaires à craindre, moins de défaillances d'entreprises. Moins d'isolement pour nos parents en maison de retraite ou en EHPAD, puisqu'il nous est possible de les visiter.

Les agents municipaux poursuivent leurs missions, mais à dire vrai, ils ne les avaient pas cessées la première fois, loin de là !!! Les élus sont présents, nos guichets sont accessibles et les personnels mobilisés, moyennant souvent des aménagements dans l'organisation du travail. Chacun s'adapte, au service des Armentiétois, c'est devenu une seconde nature !

« Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme de conviction » a écrit le philosophe... Nous préférons donc voir le verre à moitié plein mais nous restons lucides sur la situation : il y aura des conséquences difficiles, nous le savons, et je pense ici aux commerçants, artisans et petites entreprises. La Ville se place à leurs côtés avec d'ailleurs d'autres acteurs publics, chacun développant les accompagnements de son ressort. Saluons à

ce titre l'engagement de la MEL qui a amplifié son Fonds de rebond consacré aux acteurs économiques, avec une enveloppe de 66 millions d'euros. Mais, nous le savons bien : chacun de nous a le pouvoir et la capacité de soutenir notre commerce... en consommant local !

Dans ce contexte, l'annulation des animations de fin d'année est malheureusement devenue logique. C'est à contrecœur mais avec le sens des responsabilités que la municipalité a pris cette décision.

La lutte face au virus est plus que jamais l'affaire de tous. Elle ne pourra être efficace si elle est menée en rangs dispersés. Dès lors, continuons d'agir solidairement, continuons à appliquer avec rigueur les gestes barrières et à respecter sans relâche le confinement. C'est le prix à payer pour sauver de nombreuses vies. C'est à ce prix que nous retrouvons une vie normale, le plus tôt possible ! ●

Jean-Louis MERTEN

## ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

### NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR : REcul DES DROITS DE L'OPPOSITION

Pour fonctionner, un Conseil municipal doit disposer de règles. Personne ne le conteste. Or, le projet de Règlement Intérieur soumis à notre approbation, en assemblée, le 15 octobre dernier, a clairement démontré la tentation de la majorité de restreindre les droits (déjà très limités) de l'opposition. Cette démarche, sans le dire ouvertement, vise à sanctionner le comportement d'un Ancien Adjoint de B. Haesebroeck devenu « opposant ». En effet, lors d'un précédent débat consacré aux tarifs municipaux, celui-ci a cru bon devoir monopoliser la parole, durant de très longues minutes, tout en déviant du sujet, confondant ainsi notre Conseil municipal avec une salle de plaidoirie de Tribunal... Face au besoin d'exister à tout prix, la démocratie ne gagne jamais ! Or, l'occasion était trop belle, pour le Maire, de réduire, encore, les marges de manœuvre de l'opposi-

tion. Par conséquent, le nouveau Règlement Intérieur prévoit, notamment, que les interventions en Conseil municipal seront minuitées : 5 minutes pour les sujets ordinaires et 10 minutes sur les sujets plus complexes. Nous avons obtenu que ce temps de parole soit « indicatif ». Une mesure qui ne deviendra efficace que si le Maire lui-même (souvent trop long) limite son temps de parole ! De la même manière, la suspension de séance était, jusqu'à présent, de droit ; elle devra, désormais, être soumise à l'approbation du Conseil. Elle peut donc, par principe, être refusée, alors qu'échanger avec ses collègues selon l'évolution des débats, est une nécessité ! Enfin, le Maire a choisi d'instaurer une « Conférence des Présidents de Groupe ». Cette mesure, présentée comme permettant de faciliter le déroulement du Conseil municipal, obligerait l'opposition à

se dévoiler sur ses interventions, avant le Conseil municipal ! Avec environ 430 employés à son service et un cabinet, face à nous qui ne disposons que de ressources limitées à 6 conseillers municipaux, le Maire a-t-il encore besoin de connaître les sujets sur lesquels nous souhaitons intervenir à l'avance ??? Non ! Nous avons, néanmoins, obtenu que ce « pointage » des futures interventions en Conseil se fasse de manière indicative, nous laissant la possibilité d'intervenir, en séance, sur d'autres délibérations. L'intention portée par ce Règlement Intérieur ne rimant pas avec Démocratie, nous nous sommes, bien entendu, abstenus lors de sa mise aux voix. ●

Jean-Jacques DERUYTER

## ARMENTIÈRES EN TÊTE !

### UNITÉ

Chères Armentiétoises, Chers Armentiétois,

UNITÉ, après l'assassinat de Samuel PATY, le dernier attentat de Nice, et avant ces drames, tous ceux qui ont touché notre Nation. Oui, unité contre ceux qui veulent nous diviser, contre l'obscurantisme, pour notre Liberté et la préservation de nos valeurs que, plus que jamais, nous devons revendiquer.

UNITÉ encore face à la crise sanitaire que nous vivons et qui doit nous conduire à demeurer responsables et solidaires de ceux qui vivent des moments si singuliers ; qu'ils soient malades, endeuillés ou en prise avec des difficultés économiques liées à la perte de leur activité.

UNITÉ enfin avec la municipalité et les groupes politiques, qu'ils soient majoritaires

ou non. Parce que nous devons ensemble faire face, l'équipe d'« Armentières en tête ! » veut se montrer exemplaire et responsable, toujours dans le respect de nos différences et au service des Armentiétoises et des Armentiétois. ●

Dominique BIANCHI

# Jetable

mais pas  
n'importe où !



**#Engageons nous  
pour une Ville propre**

■ [armentieres.fr](http://armentieres.fr) ■



**a**  
armentières  
La métamorphose

# SUIVEZ L'ACTU SUR LES MÉDIAS NUMÉRIQUES DE LA VILLE

■ armentieres.fr ■



**Armentières TV**



**Armentières  
la métamorphose**



**Ville d'Armentières**



**Appli mobile  
Armentières**



■ armentieres.fr ■

